

Communiqué pour diffusion immédiate

voteparadis.com

Rimouski, le vendredi 2 décembre 2011

La Coopérative de solidarité Paradis demande à nouveau à la population et aux médias de la région de se mobiliser pour la demi-finale du concours du Fonds communautaire Aviva.

La demi-finale se déroulera **du 5 au 16 décembre** prochain, et toute la population bas-laurentienne sera de nouveau appelée à voter tous les jours pour soutenir le Paradis.

Pour cette seconde phase du concours, le comité Aviva du Paradis a mis en place une stratégie reposant sur le concept **voteparadis.com**.

Grâce à la formidable participation de la population rimouskoise, le Paradis avait terminé, le 19 octobre dernier, à la 8^{ème} place de sa catégorie et s'était donc classé directement en demi-finale du concours Aviva à la première ronde de votes. Pour le Paradis, un financement pour le projet de complexe culturel multidisciplinaire au centre-ville de Rimouski pouvant aller jusqu'à 150 000 \$ est en jeu.

Pour voter, rendez-vous tous les jours sur voteparadis.com.

Pour rester à l'affût des actualités du Paradis, inscrivez-vous à notre infolettre hebdomadaire via coop-paradis.com/infolettre.

La Coopérative Paradis, qui compte 11 organismes culturels membres, est un espace de diffusion et de création artistique ayant pour mandat de soutenir l'ensemble de la communauté culturelle en rendant ses lieux accessibles à toutes et à tous.

Merci de votre soutien!

- 30 -

Source : Laurence Gagné Gallant
Stagiaire
Coopérative de solidarité Paradis
info@coop-paradis.com
www.voteparadis.com



VOTEZ EN LIGNE POUR LE PARADIS